



**Service Régional
Académie de RENNES**

7 rue du Clos Courtel
35050 Rennes cedex 9

sr-rennes@unss.org

**Objet :
Championnat d'académie
Athlétisme indoor**

Dossier suivi par :

Gilles LEBRETON
☎ 06.80.25.27.17

Colette GRU
☎ 02.99.27.05.39



Rennes le 27 octobre 2016

A

Mmes, Mrs Les Secrétaires d'A.S.

S/C de Madame, Monsieur la (e) Chef d'Etablissement

Président(e) de l'Association Sportive UNSS

**CHAMPIONNAT D'ACADEMIE ATHLETISME INDOOR
Mercredi 30 novembre 2016
Stade Robert Poirier
Avenue du Professeur Léon Bernard – RENNES (plan en PJ)**

Accueil : A partir de 10H00 inscription des collègues et des JO sur les différents ateliers.

Licences : La licence UNSS 2016-2017 est obligatoire pour participer à des compétitions organisées par l'UNSS, se munir d'une copie écran du listing licenciés avec photos ou pièce d'identité, validée et signée par le chef d'établissement, président de l'AS à déposer à l'accueil.

Réunion jury : 10H30 devant le secrétariat

Mise en place du jury et des JO : 10H45

Début des épreuves : 11H00 heures

Fin des épreuves : 17 heures 30

Responsables de l'organisation : Service Départemental UNSS 35

Responsable de la compétition : Gilles LEBRETON Service Régional UNSS 06-80-25-27-17

Participation à l'organisation et au jury : Jury départemental UNSS 35

Un juge adulte et 1 jeune officiel par établissement.

Deux adultes et 2 Jeunes Officiels si plus de 20 athlètes engagés.

En fonction des effectifs présents, tous les accompagnateurs sont susceptibles d'être sollicités comme membres du jury.

Inscriptions obligatoires sur OPUSS avant le 29 novembre 16 heures
Les AS non inscrites ne seront pas prises en compte dans le classement.
Aucun changement d'épreuves et/ou d'athlètes ne sera possible
après le 29 novembre 16 heures pour être pris en compte dans le classement.

Formules : **2 EPREUVES MAXI PAR ELEVE**

VITESSE ET HAIES : 50M et 50MH pour les MF et MG 60M et 60MH pour les autres catégories.
Lors de l'engagement en ligne veuillez respecter le format demandé pour les temps d'engagement
courses : xx s xx soit 07 s 61 par exemple afin de faire des séries de niveau.

Challenges de spécialités : Vitesse, haies, poids, sauts, **un seul saut par élève.**

Equipes mixtes obligatoires (une fille et un garçon minimum pour tous les challenges) de 5 athlètes (minimum 4)

1 équipe = 4 meilleures performances retenues (la meilleure performance fille et la meilleure performance garçon plus les 2 meilleures côtes)

Catégories : COLLEGES (MF MG CF CG) LYCEES (MIN, CAD, JUN, SEN : F et G)

Récompenses : médailles aux 3 premiers challenges par spécialité, médailles aux challenges excellence s'ils sont dans les 3 premiers au classement scratch.

Règlements des compétitions : « fiches sport » nationale et régionale, brochure athlétisme et barèmes à consulter sur le site régional lors de l'inscription en ligne sur OPUSS.

Cordialement.

Gilles LEBRETON
Service régional UNSS